



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

site Internet

Question écrite n° 71591

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la ministre de la santé et des sports de lui donner des indications sur les dépenses de communication sur Internet engagées par ses services. Il souhaite notamment connaître le montant, pour 2009, des dépenses destinées à accroître la visibilité de la communication institutionnelle de son ministère sur Internet, comme par exemple l'achat de mots clés ou l'utilisation d'autres techniques destinées à améliorer le référencement sur les moteurs de recherche.

Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé a pris connaissance avec intérêt de la question relative aux dépenses de communication sur Internet, engagées par ses services en 2009. Le ministère est très attaché à l'efficacité des moyens consacrés à la communication institutionnelle. À ce titre, les projets d'évolution des sites ministériels sur Internet sont optimisés au regard des impacts attendus en termes de fréquentation et de coûts d'entretien à programmer. En 2009, le coût des investissements de développement a été de 89 000 EUR toutes taxes comprises pour les sites Internet du ministère chargé alors du travail, de la solidarité et de la fonction publique. Les actions concernant Internet ont été en grande partie consacrées à la refonte du site www.travail-solidarite.gouv.fr. Cette refonte, effective début février 2010, porte sur le volet technique (nettoyage du site et des gabarits, meilleure gestion des dossiers ; intégration du référentiel d'accessibilité pour les sites publics) et sur le volet éditorial (intégration de nouvelles fiches pratiques concernant les autres secteurs du périmètre du ministère). Pendant toute l'année 2009, la Délégation à l'information et à la communication a effectué des opérations de maintenance sur le site www.travail-solidarite.gouv.fr ainsi que sur le portail de la santé et la sécurité au travail www.travailler-mieux.gouv.fr. Le ministère configure ses sites de manière à avoir le meilleur référencement naturel possible. En 2009, il n'a donc pas eu recours à des achats de mots-clés pour les moteurs de recherche et les annuaires.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71591

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1606

Réponse publiée le : 29 mars 2011, page 3185